

Plan d'équité en santé de l'équipe Santé Ontario de Middlesex London

Engagement fondamental

L'équipe Santé Ontario de Middlesex London (ESOML) s'est engagée à rendre plus équitables tous les aspects de son travail en favorisant l'instauration d'un système de santé inclusif, en s'attaquant aux obstacles sociaux et en contribuant à des changements significatifs afin d'améliorer les effets sur la santé et le bien-être des personnes et des communautés.

L'énoncé d'objectif de l'ESOML est le suivant :



Patients/Clients/Care Partners & Providers	Patients, clients, partenaires de soins et fournisseurs
Improving our healthcare experience together	Améliorer ensemble l'expérience des soins de santé
Improvement, action-oriented	Améliorations et actions
Collaboration, co-design, co-creation	Collaboration, coconception et cocréation
Where people are heard, care is connected and	Afin que les gens soient entendus, que les soins soient reliés entre eux et
We ask and we listen because we care	À l'écoute, parce que vous êtes importants






Seamless, digital health enablers, care management	Outils de santé numériques intégrés et gestion des soins
Whole health is possible for <u>everyone</u>	que la santé globale soit possible pour <u>tout le monde</u>
Physical, spiritual, mental, emotional, environmental, social, cultural, economic	Santé physique, spirituelle, mentale, émotionnelle, environnementale, sociale, culturelle et économique
Equity, inclusion, diversity	Équité, inclusion et diversité





Le plan d'équité en santé met l'accent sur le volet suivant de l'énoncé : la santé globale est possible pour tout le monde. Il décrit la façon dont les partenaires de l'ESOML incarnent notre valeur fondamentale qu'est l'équité en santé globale. Il est conforme aux ententes de responsabilisation en matière de services que Santé Ontario conclut avec les hôpitaux, les foyers de soins de longue durée et les partenaires communautaires.

Le plan reconnaît que certaines populations doivent surmonter davantage d'obstacles pour recevoir des services sociaux et de santé de qualité, y compris les Premières Nations, les Inuits, les Métis et les Autochtones en milieu urbain (PNIMAMU), les francophones, les personnes issues des communautés africaines, caribéennes et noires (ACN) et d'autres populations racisées, les nouveaux arrivants et les réfugiés, les membres des communautés 2SLGBTQIA+, les personnes handicapées et les personnes en situation d'itinérance.

Le plan d'équité en santé s'articule autour de sept principes fondamentaux :

	1. Nous évaluons nos programmes et services afin de relever et de corriger les iniquités en santé au sein de la population qui nous a été attribuée.
	2. Nous misons sur l'amélioration de la qualité afin de soutenir des changements durables.
	3. Nous reconnaissons l'importance de l'accès aux services et collaborons étroitement avec nos partenaires à ce sujet.



	<p>4. Nous repérons les obstacles à l'équité en santé et collaborons avec nos partenaires pour les éliminer.</p>
	<p>5. Nous encourageons la sensibilisation à l'équité auprès de tous nos partenaires et nous nous assurons que tous nos employés ont suivi la formation obligatoire sur le sujet.</p>
	<p>6. Nous collaborons avec les personnes qui ont vécu des expériences et qui sont les plus touchées par nos projets.</p>
	<p>7. Nous avons pris un engagement envers la diversité au travail.</p>

Chaque principe est expliqué et s'accompagne d'actions. Des actions distinctes sont mises en lumière pour les communautés PNIMAMU et la communauté francophone. Les principes sont alignés sur 11 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVRC) et le plan d'action sur les services en français se trouvant dans les annexes A et B.

Lexique

Populations faisant l'objet d'iniquités en santé – Populations et membres de la communauté, dont les communautés PNIMAMU, les francophones, les personnes issues des communautés ACN, les communautés 2SLGBTQIA+, les réfugiés et les nouveaux arrivants, les personnes handicapées et les personnes en situation d'itinérance.

Offre active – Offrir activement les services en français et en anglais.

Objectif quadruple d'équité en santé – Effets sur la santé des patients, expériences vécues par les patients et les proches aidants dans le système de santé, expériences vécues par les



fournisseurs dans le système de santé et valeur pour le coût par habitant, le tout dans une optique d'équité en santé.

HealthPathways – Plateforme Web qui fournit aux cliniciens et aux équipes des directives cliniques fondées sur des données probantes décrivant clairement et de façon concise la marche à suivre pour évaluer et prendre en charge les patients et les adresser à des spécialistes dans le système de santé local, en plus de sensibiliser les fournisseurs et les patients.

MEDP – Mesure de l'expérience déclarée par le patient.

MRDP – Mesure des résultats déclarés par le patient.

Plan d'action sur les services en français – Plan visant l'atteinte des objectifs en lien avec la Loi sur les services en français (annexe B).

PCAP – Les principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession des Premières Nations – plus connus sous le nom de PCAP® – affirment que les Premières Nations ont le contrôle des processus de collecte de données, et qu'elles possèdent et contrôlent la manière dont ces informations peuvent être utilisées.

Principes fondamentaux des plans d'équité en santé

1. Nous évaluons nos programmes et services afin de relever et de corriger les iniquités en santé au sein de la population qui nous a été attribuée. (Point 11 du plan d'action sur les services en français)

Il est essentiel d'évaluer les projets de l'ESOML pour apporter les changements nécessaires au sein du système de santé et de services sociaux. Nous utiliserons les données recueillies pour relever les iniquités en santé et améliorer les effets sur la santé de tous les résidents. La personne responsable de la qualité et de l'analytique participe à tous les projets afin de veiller à ce que cette évaluation ait lieu et que les résultats soient consignés de façon appropriée.

Les données sur l'équité doivent être recueillies et utilisées avec soin compte tenu du mauvais usage des données sur la race qui a été fait dans le passé. Pour ce faire, on se basera sur les lignes directrices sur la collecte et l'utilisation des données sociodémographiques publiées par Santé Ontario. Il faut indiquer clairement quelles données sont recueillies, comment on les utilisera et quels seront les résultats afin d'atténuer toute inquiétude au sujet de leur collecte.



Mesures prises par l'ESOML en lien avec ce principe :

- ✓ Définir clairement les mesures quantitatives et qualitatives des résultats obtenus en lien avec les objectifs des projets.
- ✓ Recueillir et analyser des indicateurs clés de la performance du système, y compris des MRRP, des MERP et des données sociodémographiques, afin de déterminer si les mesures prises ont permis d'atteindre l'objectif quadruple d'équité en santé et d'évaluer leur incidence sur diverses populations.
- ✓ Veiller à ce que les populations faisant l'objet d'iniquités participent activement à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets de l'ESOML et y soient représentées.
- ✓ Respecter les lignes directrices de Santé Ontario en ce qui concerne la collecte et l'utilisation des données sociodémographiques afin d'assurer le suivi de la diversité au sein du Patients Plus Network (PPN) et du Conseil patient/client et partenaire de soins (CPCPS).
- ✓ Trouver et adapter un outil d'évaluation de l'impact de l'équité en santé afin de mesurer les effets des programmes et services sur les iniquités en santé.
- ✓ Publier régulièrement des rapports sur les données recueillies et l'incidence des programmes afin de favoriser la transparence et la reddition de comptes envers la communauté.
- ✓ Recueillir régulièrement des données exactes, accessibles et de qualité auprès des populations méritant l'équité.

De plus, en ce qui concerne la communauté francophone :

- ✓ Surveiller la participation des membres de la communauté francophone à la planification, à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets de l'ESOML.
- ✓ Recruter activement des francophones pour qu'ils se joignent au CPCPS.
- ✓ Envisager la création d'un groupe de travail chargé d'évaluer les résultats obtenus grâce aux services en français et d'élaborer un plan d'action sur les services en français.
- ✓ Continuer de collaborer avec l'équipe de communications afin de veiller à ce que les sondages, les documents, les dépliants, etc., soient offerts rapidement en anglais et en français.

De plus, en ce qui concerne les communautés des Premières Nations, les Inuits, les Métis et les Autochtones en milieu urbain :

- ✓ Veiller à ce que le personnel comprenne et respecte les principes PCAP®.
- ✓ Surveiller la participation des membres des communautés PNIMAMU à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets de l'ESOML.
- ✓ Veiller à ce que les données soient utilisées conformément aux principes PCAP®.



- ✓ Recruter activement des membres des communautés PNIMAMU pour qu'ils se joignent au CPCPS.
- ✓ Encourager la collecte et l'utilisation de données sur les Autochtones qui sont régies et gérées par les communautés autochtones.

2. Nous misons sur l'amélioration de la qualité afin de soutenir des changements durables. *(Point 11 du plan d'action sur les services en français)*

On a recours aux principes d'amélioration de la qualité pour apporter des changements durables et des améliorations continues dans le secteur de la santé et des services sociaux. Nous aidons les fournisseurs de soins primaires à améliorer constamment leurs pratiques.

Mesures prises par l'ESOML en lien avec ce principe :

- ✓ Intégrer la surveillance, l'évaluation et les leçons apprises à toutes les initiatives de changement afin d'appuyer les améliorations continues.
- ✓ Déterminer les organisations chargées de maintenir et de renforcer les résultats des projets une fois ceux-ci terminés.
- ✓ Intégrer les principes d'amélioration de la qualité à HealthPathways, y compris les commentaires en temps réel, afin d'améliorer les parcours de soins.
- ✓ Utiliser le programme de facilitation de la pratique et l'évaluation des soins primaires pour relever les lacunes et favoriser l'amélioration de la qualité des soins primaires.
- ✓ Passer en revue et améliorer régulièrement les politiques et les pratiques de l'ESOML, y compris le réseau de soins primaires de Middlesex London (RSPML) et le CPCPS.
- ✓ Accroître la collaboration des partenaires par l'entremise de l'espace collaboratif d'équité, d'inclusion, de diversité et d'antiracisme (EIDAR) afin d'améliorer les politiques et les pratiques, notamment en ce qui concerne les ressources humaines, l'interprétation et l'offre active, le tout dans une optique d'EIDAR.

De plus, en ce qui concerne la communauté francophone :

- ✓ Surveiller la participation des membres de la communauté francophone à la planification, à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets de l'ESOML.
- ✓ Recruter activement des francophones pour qu'ils se joignent au CPCPS.
- ✓ Envisager la création d'un groupe de travail chargé d'évaluer les résultats obtenus grâce aux services en français et d'élaborer un plan d'action sur les services en français.

De plus, en ce qui concerne les communautés des Premières Nations, les Inuits, les Métis et les Autochtones en milieu urbain :



- ✓ Veiller à ce que le personnel comprenne et respecte les principes PCAP®.
- ✓ Surveiller la participation des membres des communautés PNIMAMU à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets de l'ESOML.
- ✓ Veiller à ce que les données soient utilisées conformément aux principes PCAP®.
- ✓ Recruter activement des membres des communautés PNIMAMU pour qu'ils se joignent au CPCPS.
- ✓ Encourager la collecte et l'utilisation de données sur les Autochtones qui sont régies et gérées par les communautés autochtones.



3. Nous reconnaissons l'importance de l'accès aux services et collaborons étroitement avec nos partenaires à ce sujet. (Points 3, 4, 5, 6 et 8 du plan d'action sur les services en français – donne suite à l'appel à l'action n° 20 de la CVRC)

Si les populations savent quels services sociaux et de santé leur sont offerts et comment y accéder, elles pourront y avoir recours dans la langue de leur choix.

Mesures prises par l'ESOML en lien avec ce principe :

- ✓ Mieux faire connaître les services adaptés aux populations qui font l'objet d'iniquités en santé.
- ✓ Favoriser l'accès aux soins primaires dans la langue privilégiée par les patients en offrant des services d'interprétation sur demande gratuits aux fournisseurs de soins de santé.
- ✓ Créer et partager des parcours de soins qui améliorent l'accès aux soins pour les populations insuffisamment desservies, y compris celles qui n'ont pas de fournisseurs attirés de soins primaires.
- ✓ Mieux faire connaître les intervenants-pivots qui travaillent avec des populations précises, comme celles qui reçoivent des services conformément au principe de Jordan ainsi que les personnes noires qui reçoivent des services pédiatriques, et Accès Franco-Santé London.
- ✓ Avoir recours aux répertoires et à HealthPathways pour faire connaître les ressources communautaires.
- ✓ Améliorer l'accès dans les régions rurales en faisant appel aux fournisseurs de services locaux dans le but d'élargir l'offre de services.

De plus, en ce qui concerne la communauté francophone :

- ✓ Surveiller la participation des membres de la communauté francophone à la planification, à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets de l'ESOML.
- ✓ Recruter activement des francophones pour qu'ils se joignent au CPCPS.
- ✓ Envisager la création d'un groupe de travail chargé d'évaluer les résultats obtenus grâce aux services en français et d'élaborer un plan d'action sur les services en français.
- ✓ Mieux faire connaître les intervenants-pivots qui travaillent avec des groupes culturels précis, comme Accès Franco-Santé London.
- ✓ Mettre en évidence les services de soins offerts à la population francophone.
- ✓ Encourager l'utilisation de services d'interprétation sur demande s'il n'est pas possible d'offrir des services en français en personne.



- ✓ Continuer de collaborer avec l'équipe de communications afin de veiller à ce que les sondages, les documents, les dépliants, etc., soient offerts rapidement en français.

De plus, en ce qui concerne les communautés des Premières Nations, les Inuits, les Métis et les Autochtones en milieu urbain :

- ✓ Surveiller la participation des membres des communautés PNIMAMU à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets de l'ESOML.
- ✓ Recruter activement des membres des communautés PNIMAMU pour qu'ils se joignent au CPCPS.
- ✓ Mieux faire connaître les intervenants-pivots qui travaillent avec des groupes culturels précis, comme les personnes qui reçoivent des services conformément au principe de Jordan.
- ✓ Mettre en évidence les services de soins offerts aux membres des communautés PNIMAMU.

4. Nous relevons les obstacles à l'équité en santé et collaborons avec nos partenaires pour les éliminer. *(Points 8 et 11 du plan d'action sur les services en français – donne suite aux appels à l'action nos 13 et 19 de la CVRC)*

Nous savons que les populations insuffisamment ou non desservies font face au plus grand nombre d'obstacles pour recevoir des soins. En collaborant étroitement avec ses partenaires, l'ESOML relève les obstacles et les lacunes afin de mettre en œuvre des stratégies pour les éliminer et améliorer l'accès aux soins.

Mesures prises par l'ESOML en lien avec ce principe :

- ✓ Soutenir l'accès aux soins primaires dans la langue privilégiée par les patients en offrant des services d'interprétation sur demande gratuits aux fournisseurs de soins de santé.
- ✓ Mieux faire connaître les intervenants-pivots qui travaillent avec des populations précises, comme celles qui reçoivent des services conformément au principe de Jordan ainsi que les personnes noires qui reçoivent des services pédiatriques, et Accès Franco-Santé London.
- ✓ Avoir recours aux répertoires et à HealthPathways pour faire connaître les ressources communautaires.
- ✓ Améliorer la qualité des services sociaux et de santé offerts aux populations qui font l'objet d'iniquités et leur expérience vécue lors de la prestation des services.
- ✓ Examiner tous les projets et toutes les initiatives de l'ESOML dans une optique d'équité.



- ✓ Collaborer avec les populations variées et les personnes qui ont vécu des expériences, y compris les résidents du comté et des régions rurales, afin de cerner les améliorations à apporter aux soins de santé.
- ✓ Défendre la cause de l'accessibilité de tous les lieux de prestation de services à Middlesex London.

De plus, en ce qui concerne la communauté francophone :

- ✓ Surveiller la participation des membres de la communauté francophone à la planification, à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets de l'ESOML.
- ✓ Recruter activement des francophones pour qu'ils se joignent au CPCPS.
- ✓ Envisager la création d'un groupe de travail chargé d'évaluer les résultats obtenus grâce aux services en français et d'élaborer un plan d'action sur les services en français.
- ✓ Mieux faire connaître les intervenants-pivots qui travaillent avec des groupes culturels précis, comme Accès Franco-Santé London.
- ✓ Mettre en évidence les services de soins offerts à la population francophone.
- ✓ Encourager l'utilisation de services d'interprétation sur demande s'il n'est pas possible d'offrir des services en français en personne.
- ✓ Encourager l'offre active de services en français et la conformité à la *Loi sur les services en français*.
- ✓ Collaborer avec les membres de la communauté francophone et les personnes qui ont vécu des expériences afin de comprendre les obstacles et les lacunes.

De plus, en ce qui concerne les communautés des Premières Nations, les Inuits, les Métis et les Autochtones en milieu urbain :

- ✓ Surveiller la participation des membres des communautés PNIMAMU à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets de l'ESOML.
- ✓ Recruter activement des membres des communautés PNIMAMU pour qu'ils se joignent au CPCPS.
- ✓ Mieux faire connaître les intervenants-pivots qui travaillent avec des groupes culturels précis, comme les personnes qui reçoivent des services conformément au principe de Jordan.
- ✓ Mettre en évidence les services de soins offerts aux membres des communautés PNIMAMU.
- ✓ Collaborer avec les membres des communautés PNIMAMU et les personnes qui ont vécu des expériences afin de comprendre les obstacles et les lacunes.

5. Nous encourageons la sensibilisation à l'équité auprès de tous nos partenaires et nous assurons que tous nos employés ont suivi la



formation obligatoire sur le sujet. *(Point 2 du plan d'action sur les services en français – donne suite à l'appel à l'action n° 24 de la CVRC)*

Pour apporter des améliorations concrètes à l'expérience globale des utilisateurs et des fournisseurs de services, nous devons d'abord et avant tout nous renseigner sur l'histoire des membres de notre communauté faisant l'objet d'iniquités en santé et les expériences qu'ils ont vécues. Pour ce faire, nous devons organiser des séances d'information et de formation portant sur des services précis, comme les services de santé non assurés et les services de réinstallation dans le contexte des soins primaires.

Mesures prises par l'ESOML pour toutes les communautés, y compris les francophones ainsi que les Premières Nations, les Inuits, les Métis et les Autochtones en milieu urbain, en lien avec ce principe :

- ✓ S'assurer que tous les employés de l'ESOML, y compris les cadres, ont suivi les formations suivantes sur la sécurité culturelle, l'antiracisme et l'antioppression :
 - Sensibilité à la culture autochtone (San'yas).
 - Soins sensibles à la langue et à la culture des francophones.
 - Formation supplémentaire en matière d'EIDAR portant sur les communautés 2SLGBTQIA+, les personnes en situation d'itinérance, les personnes handicapées, les réfugiés et les personnes nouvellement arrivées au Canada.
- ✓ S'assurer que le personnel de l'ESOML a suivi la formation du CPCPS, qui porte notamment sur la façon de créer des espaces sûrs qui ne sont pas oppressifs et qui sont sensibles aux traumatismes.
- ✓ Encourager la formation continue et supplémentaire dans les domaines suivants :
 - Équité en santé
 - Services en français
 - Sensibilisation et humilité culturelles

6. Nous collaborons avec les personnes qui ont vécu des expériences et qui sont les plus touchées par nos projets. *(Points 8 et 11 du plan d'action sur les services en français – donne suite à l'appel à l'action n° 20 de la CVRC)*

Il faut y mettre le temps nécessaire pour tisser des liens, mais le jeu en vaut la chandelle. Pour apporter des changements concrets au système de santé et de services sociaux, il faut que les personnes qui n'en profitent pas pleinement nous aident à trouver des solutions. La coconception est un des piliers de l'ESOML et fait partie intégrante des liens que nous tissons ainsi que du processus de mobilisation. Elle fait en sorte que nous ne prenons pas de mesures « pour » les parties prenantes, mais en collaboration avec elles. Pour ce faire, nous



misons toujours sur le respect, l'empathie et la transparence dans nos interactions avec elles et sommes conscients de la nécessité d'être souples et authentiques.

Mesures prises par l'ESOML en lien avec ce principe :

- ✓ Collaborer avec les membres de l'ESOML et les partenaires afin de tisser et de maintenir des liens avec les populations qui font l'objet d'iniquités.
- ✓ Mettre l'accent sur la diversité au sein du CPCPS et du PPN et faire le suivi nécessaire en utilisant la matrice d'équité du CPCPS.
- ✓ Concevoir les parcours de soins, les modèles de santé de quartier et les améliorations systémiques en collaboration avec des populations diversifiées et représentatives.
- ✓ Collaborer avec les résidents du comté et des régions rurales pour tenir compte de leurs points de vue et de leurs expériences lors de la planification.
- ✓ Continuer de collaborer avec les communautés prioritaires en maintenant leur représentation au sein du CPCPS et du PPN.
- ✓ Créer des groupes consultatifs communautaires représentant les populations qui font l'objet d'iniquités ou faire appel aux groupes existants.

De plus, en ce qui concerne la communauté francophone :

- ✓ Recruter activement des francophones pour qu'ils se joignent au CPCPS.
- ✓ Continuer de collaborer avec l'équipe de communications afin de veiller à ce que les sondages, les documents, les dépliants, etc., soient offerts rapidement en anglais et français.
- ✓ Créer des groupes consultatifs communautaires francophones ou faire appel aux groupes existants.
- ✓ Collaborer avec tous les membres et partenaires de l'ESOML afin de tisser, de renforcer et de maintenir des liens avec les membres de la communauté francophone.
- ✓ Utiliser divers types de modèles de mobilisation dans les deux langues officielles afin d'assurer la participation de tous les intervenants.

De plus, en ce qui concerne les communautés des Premières Nations, les Inuits, les Métis et les Autochtones en milieu urbain :

- ✓ Recruter activement des membres des communautés PNIMAMU pour qu'ils se joignent au CPCPS.
- ✓ Créer des groupes consultatifs communautaires composés de membres des communautés PNIMAMU ou faire appel aux groupes existants.
- ✓ Collaborer avec tous les membres et partenaires de l'ESOML afin de tisser, de renforcer et de maintenir des liens avec les peuples et les membres des communautés PNIMAMU.



7. Nous avons pris un engagement envers la diversité au travail. (Points 6, 7 et 11 du plan d'action sur les services en français – donne suite à l'appel à l'action n° 23 de la CVRC)

Ce principe met l'accent sur l'importance cruciale de la diversité et de l'inclusion au travail. Il faut donc prendre conscience des préjugés lors de l'embauche et trouver des moyens de les éliminer. L'examen de tous les plans d'action a révélé la nécessité d'accroître les capacités et la visibilité des populations uniques dans les milieux de travail.

Mesures prises par l'ESOML en lien avec ce principe :

- ✓ Encourager la diversité lors du recrutement et du maintien en poste du personnel ainsi que l'avancement des membres de la communauté méritant l'équité.
- ✓ Favoriser des milieux de travail inclusifs et équitables sur le plan racial axés sur la sécurité culturelle et psychologique du personnel.
- ✓ Revoir les pratiques d'embauche et mettre en œuvre des stratégies afin d'avoir accès à un grand nombre de candidats issus de divers milieux.
- ✓ Offrir au personnel une formation sur la création d'environnements inclusifs sensibles à la culture.
- ✓ Favoriser le perfectionnement du personnel et offrir des possibilités de mentorat aux membres de la communauté méritant l'équité.
- ✓ Envisager de créer des postes chargés de renforcer les relations communautaires et d'améliorer la sécurité culturelle.
- ✓ Accroître la représentation des populations méritant l'équité au sein des groupes de travail et des entités décisionnelles.

De plus, en ce qui concerne la communauté francophone :

- ✓ Favoriser le recrutement et le maintien en poste de membres de la communauté francophone.
- ✓ Favoriser le recrutement d'employés bilingues au sein de l'ESOML et parmi ses membres.

De plus, en ce qui concerne les communautés des Premières Nations, les Inuits, les Métis et les Autochtones en milieu urbain :

- ✓ Favoriser le recrutement et le maintien en poste de membres des communautés PNIMAMU et appuyer leur avancement professionnel.



Utilisation du plan

Les principes énoncés dans le présent plan seront intégrés au travail et aux projets de l'ESOML. Les responsables des projets et des groupes de travail devront indiquer le ou les principes sur lesquels ils mettront l'accent et les mesures qu'ils prendront en ce sens. Nous surveillerons, évaluerons et mesurerons la réalisation de nos objectifs d'équité en santé au niveau des projets et des groupes de travail.

L'ESOML s'est engagée à faire progresser l'équité en santé et à aider ses membres à faire de même. Pour ce faire, nous passerons en revue tous les ans le présent plan et la politique d'équité, d'inclusion, de diversité et d'antiracisme pour nous assurer que les efforts déployés par l'EOML demeurent actuels, pertinents et appropriés.



Annexe A

Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action

Français [Appels à l'action de la CVR.pdf](#)

Anglais [TRC calls to action.pdf](#)

Annexe B

Plan d'action sur les services en français

[Plan d'équité en santé pour la communauté francophone](#) (en anglais seulement)

Ressources

- Karthik Sivashanker, Tam Duong, Andrew Resnick, Suni Eappan. *HealthCare*, 2020.
- Equity: From Fragmentation to Transformation.
- Ville de London. *Anti-Black Racism Action Plan Draft Report*, 2024.
- Santé Ontario. *Cadre des déterminants sociaux de la santé de Santé Ontario... Un changement de paradigme*.
- Santé Ontario, Wellesley Institute, Black Health Alliance, Black Physicians' Association.
- Parkdale Queen West Community Health Center. *A Black Health Plan for Ontario: A call to action to Reduce Disparities and Advance Equity in Ontario*.
- Santé Ontario. *Cadre de travail sur la santé des Premières Nations, des Inuits, des Métis et des Autochtones vivant en milieu urbain 2023-2024*.
- Public and Patient Engagement Collaborative, Université McMaster. *Creating Engagement*.
- *Capable Environments in Ontario health Teams: A Framework for Action*.
- Chantel Antone. *Middlesex London, Elgin and Oxford Ontario Health Team*, 2022.
- *Indigenous Patient Navigation and Health Care Navigation Engagement*.
- Wright of Way (WOW) Consultancy Inc. *Middlesex London Health Unit: Anti-Black Racism Plan*, 2021.
- Heather Lokko. *Takin Action for Reconciliation: An Organizational Plan for the Middlesex London Health Unit*, 2018.

